



PREFET DE VAUCLUSE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE

Pôle accès aux droits et protection
des populations vulnérables
Affaire suivie par : Noëlle VALENÇON
Tél : 04 88 17 86 26
Télécopie : 04 88 17 86 98
E-mail : ddes-commission-
reforme@vaucluse.gouv.fr

**AVENANT N°1 A L'ARRÊTÉ
Du 30 mai 2017**

**Portant nomination des membres du Comité médical départemental
et de la Commission de réforme de Vaucluse
du 1^{er} Juin 2017 au 31 mai 2020**

Le Préfet de Vaucluse,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi 83-634 du 1^{er} juillet 1983 portant statut général des fonctionnaires ;

VU la loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et notamment l'article 34 ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 57 ;

VU la loi 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et notamment l'article 41 ;

VU le décret 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime des congés de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret 87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

VU le décret 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé, aux territoires et notamment l'article 352 ;

VU l'arrêté préfectoral du 30 mai 2017 portant nomination des membres du Comité médical départemental et de la Commission de réforme de Vaucluse pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2020;

VU les accords en date du 17 octobre 2018 des médecins agréés, les docteurs Stéphane BOURGEOIS et Max OLIVI pour être inscrit sur la liste des membres du Comité médical départemental et de la Commission de réforme de Vaucluse,

VU l'arrêté préfectoral du 04 juin 2018 donnant délégation de signature à Mme la directrice départementale de la cohésion sociale,

SUR proposition du directeur général de l'agence régionale de santé de Provence Alpes Côte d'Azur ;

A R R E T E :

Article 1^{er} : En sus de la liste des médecins mentionnée en annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 30 mai 2017, sont nommés, membres du Comité médical et de la Commission de réforme de Vaucluse jusqu'au 31 mai 2020 les médecins ci-après désignés :

Médecin généraliste : Stéphane BOURGEOIS à Gordes

Médecin généraliste : Max OLIVI au Pontet

Article 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être exercé auprès du Tribunal administratif de Nîmes situé – 16 Avenue Feuchères – 30000 Nîmes, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de Vaucluse.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture, la directrice départementale de la cohésion sociale de Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de Vaucluse.

Fait à Avignon, le **13 FEV. 2019**

Pour le préfet et par délégation,

La directrice départementale
de la cohésion sociale

Christine MAISON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE VAUCLUSE

Direction départementale
de la cohésion sociale

LISTE DES MEMBRES DU COMITE MEDICAL DEPARTEMENTAL ET DE LA COMMISSION DE REFORME

**Comité Médical
Commission de
Réforme**

☎04.88.17.86.26

MANDAT du 1er JUIN 2017 au 31 MAI 2020

Mise à jour le 07/02/2019

GENERALISTES		
AVIGNON 84005 cedex 1	MARCUCCI Philippe – 10 Avenue de la Croix Rouge. BP 10056.....	04.13.66.66.62
AVIGNON 84000	BERCAULT- BENSUSSAN Elisabeth - 94 bis rue Joseph Vernet.....	04.90.82.53.17
	PLANTIN Nicolas – 19 Rue Bonneterie.....	04.90.82.19.63
BEDARRIDES 84370	LADARRE Pascal - Centre Médical St Marc - 3 chemin des Poudries...	04.90.33.02.99
CAVAILLON 84300	CANNAVO Antoine – 90 avenue Victor Basch.....	04.90.78.00.18
LE PONTET 84130	THORE Jacques – 19 bis avenue Guillaume de Fargis - Entrée B.....	04.90.32.23.67
	OLIVI Max- 50, Avenue Gustave Goutarel.....	06.08.69.55.92
GORDES 84220	BOURGEOIS Stéphane – Place Charles de Gaulle.....	09.61.65.19.56
VEDENE 84270	AUDINO Gérard – 129 Cours Maréchal Leclerc.....	04.90.23.40.07
SPECIALISTES au titre de la CANCEROLOGIE		
AVIGNON 84000	LEPEU Gérard – Centre Hospitalier Henri Duffaut.....	04.32.75.93.00

Toute correspondance est à adresser aux Services de l'Etat en Vaucluse

SPECIALISTES au titre de la CARDIOLOGIE

AVIGNON 84000	CHEGGOUR Saïda - Centre Hospitalier Henri Duffaut.....	04.32.75.92.00
CARPENTRAS 84208	SAMAMA Philippe - 291 avenue Victor Hugo.....	04.90.60.37.32

**SPECIALISTES au titre de la PNEUMOLOGIE –PHTISIOLOGIE –
ALLERGOLOGIE**

AVIGNON 84000	LEON Jacques – Clinique Rhône-Durance – Centre de Pneumologie.... 1750 Chemin du Lavarin.	04.90.16.03.33
------------------	--	----------------

SPECIALISTES au titre de la PSYCHIATRIE

Centre Hospitalier de Montfavet Avenue de la Pinède CS 20107 84918 AVIGNON Cedex 9	DAHL Carl	04.90.03.9257
	LAYET Laurent.....	04.90.03.92.57
	OLLIVIER William.....	04.90.03.90.93